

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 15 septembre (15/09/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 9 septembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,
Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Rolland ROUX,
Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, **Adjoint**,
M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M.
Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle
HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, Mme
Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH,
Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme LASSALLE), Mme Marie DOURLENT
(représentée par M. JEAN), **Adjoint**,
M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par M. ROUX), Mme Odile MARTY-MOTHEs
(représentée par Mme CASTRO), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M.
REDON), M. Richard BAPTISTE (représenté par M. MOTHEs), Mme Nathalie GALHO
(représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO, **Adjoint**,
M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

Mme STOCCO Nicole est nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES SCOLAIRES

20 – 15 Septembre 2011

**CLASSES DE DECOUVERTE ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES -
PARTICIPATION COMMUNALE 2011**

Rapporteur : Madame Lassalle

Considérant la nécessité de poursuivre l'aide au financement des classes découvertes dans les écoles de la ville,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE le montant des subventions ci-dessous désignées :

BENEFICIAIRE	EFFECTIF	MONTANT
OCCE Pierre CHABRIÉ	190	7 600,00 €
OCCE LE SARLAC primaire	175	7 000,00 €
OCCE MONTEBELLO primaire	64	2 560,00 €
OCCE Louis GARDES primaire	64	2 560,00 €
OCCE MATHALY primaire	84	3 360,00 €
OCCE LA MEGERE primaire	60	2 400,00 €
OCCE Camille DELTHIL	116	1 740,00 €
OCCE LE SARLAC maternelle	110	1 650,00 €
OCCE MONTEBELLO maternelle	69	1035,00 €
OCCE Louis GARDES maternelle	65	975,00 €
OCCE MATHALY maternelle	58	870,00 €
OCCE LA MEGERE Maternelle	53	795,00 €
OGEC JEANNE D'ARC	101	4040,00 €
TOTAL	1209	36 585.00 €

Pour copie conforme
Moissac le 16 Septembre 2011



Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :